

Havelange, le 30 septembre 2013



HAVELANGE – Opération de Développement Rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise

Village de Jeneffe, le 26 septembre 2013

Participants : Tom Gilson, Stephan Gilson, Isabelle Defays, Christophe Herman, Monique Oger, Marie-Claire Eloy, Baudoin Lecomte

Pour le Collège communal : Marc Libert

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Anne-Marie de Moor, Hervé Pirard et Adrien Delacharlier

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Échevin du développement rural

Au nom du Conseil Communal et du Collège communal, l'échevin du développement rural remercie les participants pour leur présence et s'excuse de devoir quitter la séance rapidement. Il insiste sur l'opportunité de s'exprimer pour les habitants à travers cette troisième opération de développement rural.

2. Objectifs de la réunion

Un double objectif était poursuivi lors de la réunion :

- informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural et susciter en eux l'envie d'y participer.
- Établir un diagnostic aussi précis que possible de la en donnant la parole aux citoyens et ce afin d'entendre ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village ou entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint en annexe du présent compte-rendu.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiéttine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be

4. Consultation villageoise : méthodologie et résultats obtenus

4.1. Méthodologie

Dans un premier temps, les participants ont été invités à travailler en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils ont alors identifié ce qu'ils considèrent être des points forts ou des points faibles au sein de leur commune, hameau ou village et ce en se projetant dans les 10 années à venir. Trois thématiques étaient proposées par la FRW mais les participants étaient libres de les compléter:

- i. **TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À HAVELANGE:** emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.
- ii. **HABITER À HAVELANGE:** aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, énergie, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.
- iii. **VIVRE ENSEMBLE À HAVELANGE:** services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

4.2. Résultats obtenus

Pour chacune des thématiques énoncées ci-dessus, les résultats obtenus ont été compilés dans un tableau de synthèse spécifique. Vous trouverez ces différents tableaux en annexe du présent compte-rendu.

5. Les suites

- **Un diagnostic complet de la commune** sera réalisé et présenté à la population une fois les réunions de consultation villageoise terminées
- **Des Groupes de Travail (GT) thématiques** se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).
- **Une commission locale de développement rural (CLDR)** sera créée une fois le travail des GT terminé. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et culturels de la commune et le $\frac{1}{4}$ sont des membres issus du Conseil communal.

Pour tout complément d'information

www.havelange.be

www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Hervé Pirard Tél : 083/660.777 E-mail : h.pirard@frw.be
Adrien Delacharlerie Tél : 083 670.261 E-mail : a.delacharlerie@frw.be

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange

Tél : 083/660.770

Fax : 083/634.159

www.frw.be

ANNEXE I

THÉMATIQUE 1 : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À HAVELANGE

Dans mon village, mon hameau, ma commune...

Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...

- café du village, seul point de rencontre à Jeneffe
- Marché de Noël au café de Jeneffe

Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...

- Manque de promotion du marché de Noël
- Très faible vente de lait du producteur au consommateur malgré la possibilité de se fournir chez un agriculteur du village

Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...

- sensibiliser les PME et commerçants aux possibilités d'engager des étudiants pendant les périodes de congés
- Promouvoir les commerces de Havelange

THÉMATIQUE 2 : HABITER À HAVELANGE

Dans mon village, mon hameau, ma commune...

Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...

- Local de la commune pour les jeunes (ancienne école)
- Eglise en bon état

Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...

- Vitesse excessive
- Inexistence de lieu de rencontre à Jeneffe
- Non entretien des terrains de tennis à Havelange
- Difficulté de se croiser sur les routes
- Mauvaise connexion internet à Jeneffe
- Encadrement des jeunes par le FdJ insuffisant
- Zone 30 devant l'école non respectée

Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...

- Réaliser l'égouttage dans toutes les rues de Jeneffe
- Réaliser des aménagements de sécurité routière, via des chicanes, des pots de fleurs et installer des dispositifs spéciaux durant les congés scolaires
- Aménager aussi les abords de l'école du village, notamment la cour, la pelouse (Jeneffe)
- Créer un espace convivial de rencontre extérieur dans Jeneffe, avec des bancs, loin de la route et qui pourrait servir pour différentes organisations (par exemple comme au lieu-dit « Le Coria » à Achet)
- Sécuriser les accotements des routes reliant le village de Jeneffe aux autres entités

ANNEXE I

THÉMATIQUE 3 : VIVRE ENSEMBLE À HAVELANGE	
Dans mon village, mon hameau, ma commune...	
<i>Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...</i>	<i>Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...</i>
<ul style="list-style-type: none"> - École de village de Jeneffe 	<ul style="list-style-type: none"> - Trop d'évènements festifs aux mêmes dates dans les différents villages de l'entité - Pas d'infrastructure sportive à Jeneffe - Rien pour occuper les jeunes à Jeneffe - Retrait des dates des différentes festivités de « Havelange info » - A Jeneffe, beaucoup de nouveaux habitants qui participent peu à la vie du village
<i>Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser le calendrier des festivités dans les différents villages de l'entité - Promouvoir la fête des voisins (appui au niveau communication) - Créer à Jeneffe un groupe d'animation basé sur les talents locaux (chant, théâtre, décoration...), via un folder invitant chaque habitant du village à se manifester - Retracer les chemins et sentiers communaux rabotés par l'agriculture - Implanter une petite infrastructure sportive à Jeneffe (style « multisport ») - Créer un comité de quartier à Jeneffe, en association avec le comité des jeunes 	

*COMMUNE DE HAVELANGE*

**DÉMARRAGE D'UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)
DANS LA PHILOSOPHIE D'UN AGENDA 21 LOCAL**

1. REPONSE AUX QUESTIONS ELEMENTAIRES

Quoi ?

De quoi s'agit-il ?

Le Développement Rural est une politique volontariste, proposée par la Région Wallonne aux communes rurales qui souhaitent réfléchir à leur avenir, avec la population. A Havelange, le Conseil Communal a choisi d'adhérer à cette politique.

Cette politique est régie par un décret. Cela veut donc dire qu'il y a certaines règles à respecter.

Où ?

C'est tout le territoire de la commune de Havelange qui est concerné, c'est-à-dire tous les villages et hameaux de l'entité

Pourquoi ?

Pour améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants, en répondant au mieux à leurs préoccupations.

Pour dynamiser la commune, rassembler les énergies vers un projet de développement collectif, partagé par le plus grand nombre. En effet, les moyens humains et financiers des communes sont limités. La commune ne peut donc pas répondre à tous les souhaits individuels de ses habitants. Elle doit viser l'intérêt de la collectivité, et faire des choix judicieux!

Comment ?

En définissant clairement à quoi ressemblera la commune dans laquelle les habitants veulent vivre dans 10 ans. Et en mettant en œuvre des actions cohérentes et bien réfléchies pour y arriver. Cela s'appelle une stratégie de développement. Cela veut simplement dire, comme au jeu d'échecs, qu'on choisit un cap précis... et une tactique pour l'atteindre. Le tout, avec la population.

Quand?

Dès maintenant et pour 10 ans... Une ODR, c'est réfléchir avant d'agir!

- *Réfléchir d'abord.* Réfléchir à la situation actuelle de la commune de Havelange : faire un diagnostic de ce qui va bien, de ce qui va moins bien, des risques si rien ne change. Puis réfléchir à l'avenir de la commune de Havelange : adopter une stratégie pour les 10 prochaines années, pour atteindre le cap choisi. Toute cette réflexion prend entre 2 et 3 ans. Mais la vie communale ne s'arrêtera évidemment pas pendant cette période. Il y aura vite de l'action! Dès maintenant, les mandataires communaux pourront tenir compte de certains des souhaits exprimés par la population, qui ne demandent pas une longue réflexion : donner une information sur un thème qui préoccupe les habitants, nettoyer un avaloir, entretenir un espace vert ou encore mettre en place un groupe d'action pour concrétiser une idée qui ne demande que des bonnes volontés...
- *Agir, ensuite.* C'est-à-dire réaliser progressivement les projets sélectionnés.

Qui ?

Pour que cela marche, il faut que chacun se sente concerné :

- Les mandataires communaux (membres du Collège et du Conseil communal)
- L'administration communale et ses partenaires (CPAS, GAL, etc.)
- La population (citoyens de tous âges et milieux, associations, acteurs économiques, agriculteurs, etc.)

Ces 3 partenaires devront collaborer, s'écouter, échanger, débattre... et se mettre d'accord sur ce qu'ils veulent faire de Havelange dans les 10 années qui viennent.

Une ODR, ça se réussit ensemble !

Les originalités de la politique de DR... à respecter impérativement!

En se lançant dans cette opération de développement rural, les mandataires ont pris l'engagement de respecter les originalités de cette politique, qui sont les suivantes :

La participation citoyenne

Le diagnostic et la stratégie sont une œuvre collective. Chaque citoyen qui le désire peut réaliser, avec d'autres, l'état de situation de la commune, définir des objectifs et des projets, et participer concrètement à leur mise en œuvre.

La valorisation des ressources locales

Chaque commune est unique! Il n'y a pas une seule manière de se développer. Chaque commune doit trouver ses propres ressources et les valoriser. Havelange aussi dispose de ressources locales, qu'elles soient physiques (le patrimoine naturel et bâti, la situation géographique, etc.) ou humaines (gens du cru et nouveaux résidents, personnes de tous âges, entrepreneurs, agriculteurs, artisans, etc... qui ont des idées, un cerveau et des mains). Aux habitants de trouver ces ressources, et de les valoriser!

La réflexion globale et intégrée

La réflexion est globale; cela veut dire qu'on abordera tous les thèmes qui participent à la vie de la commune (l'économie, l'agriculture, l'environnement, les services à la population, la mobilité, la vie associative, le logement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'énergie, la santé, etc...). Il n'y a pas de thème tabou.

La réflexion est intégrée; cela veut dire qu'on prend en compte les interactions qu'il y a entre les thématiques de la vie communale.

La réflexion durable

La réflexion vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Une ODR, c'est trouver ensemble le bon complexe vitaminé... pour rendre la commune performante !

Et pour trouver ce bon complexe... on examine le patient, et on met au point la potion qui lui convient! En langage « développement rural », on dira qu'on fait un diagnostic et qu'on définit une stratégie....

Le diagnostic identifie les problèmes à traiter, les ressources disponibles. C'est en quelque sorte l'état de santé de la commune en 2010. Faire un diagnostic, c'est une œuvre collective... Ce n'est pas un expert qui viendra dire aux habitants ce qui va bien et ce qui va mal à Havelange. Ce sera à eux de le trouver!

- Des données objectives existent (statistiques économiques, sociales, démographiques, inventaires divers), et ont été rassemblées et analysées par l'auteur du futur PCDR (Programme Communal de Développement Rural). C'est une première source d'information.
- Le vécu des habitants sera récolté par la FRW, par des contacts personnels, par des réunions, par des enquêtes, etc... C'est une seconde source d'information.
- Ce sera alors aux habitants de Havelange de confronter tout cela, et de définir les principaux problèmes qu'ils veulent résoudre, et les ressources qu'ils veulent mobiliser.

La stratégie apporte une réponse positive : c'est un projet pour le territoire communal, avec des objectifs à atteindre et des actions concrètes pour y arriver. C'est dire vers quoi on veut aller (le cap), et comment on y arrivera (la tactique). Là aussi, c'est une œuvre collective... il n'y aura de nouveau pas de grand expert qui viendra dire aux habitants de Havelange ce qui est bon pour eux.

- Ensemble, ils dégageront des objectifs de développement et des projets concrets à réaliser (dans le respect des principes de développement durable)
- Ensemble, ils fixeront des priorités pour la concrétisation des projets et un programme d'action étalé sur 10 ans.
- Tout cela sera consigné dans le PCDR puis adopté par le Conseil communal et le Gouvernement Wallon.

Particularité

A l'instar de 21 autres communes wallonnes, **le conseil communal de Havelange a décidé de réaliser son PCDR dans la philosophie d'un agenda 21 local**, c'est-à-dire **dans l'esprit du développement durable**.

Agenda : Un programme d'action

21 : Pour un 21^{ème} siècle durable

Local : Mis en œuvre au niveau local tel qu'une commune mais aussi pourquoi pas une école, une entreprise ou une association

Plus concrètement, cela signifie que les objectifs, les projets et prises de décision doivent intégrer les trois axes :

- **le développement économique** : il est essentiel que le développement économique soit mis au service des besoins humains, en privilégiant la création d'emplois et le respect de l'environnement ;
- **l'équité sociale** : en donnant aux plus démunis l'accès aux biens et services répondant à leurs besoins (revenu, logement, soins de santé, éducation, ...) mais également en réduisant les inégalités sociales ;
- **la protection de l'environnement** : par l'utilisation minimale des ressources naturelles et par la lutte contre les pollutions.

Cette œuvre collective sera celle des Havelangeois, et elle sera encadrée par la FRW, par l'auteur de PCDR et par l'Administration régionale.

Le rôle de la FRW (Fondation rurale de Wallonie) est, dans la plus stricte neutralité :

- d'organiser la participation citoyenne, en associant le plus de citoyens possible au débat
- de veiller à aborder tous les thèmes de réflexion
- de proposer des méthodes d'animation démocratiques, pour aider les mandataires et la population à faire le diagnostic de la commune, à dégager ce qu'ils veulent pour l'avenir de leur commune (les objectifs et les projets), puis ultérieurement à mettre les projets en œuvre et à les évaluer.

Hervé Pirard et Adrien Delacharlerie assureront ce rôle sur le territoire de Havelange. Ils sont agents de développement au sein de l'équipe régionale du Condroz basée à Havelange. Leur équipe est pour l'essentiel chargée d'accompagner les communes condruziennes. Actuellement, elle accompagne 10 communes dans leur opération de développement rural : Assesse, Havelange, Gesves, Anthisnes, Comblain-au-Pont, Fernelmont, Ohey, Clavier, Hamois et Modave.

Le rôle de l'auteur de PCDR, Alain Mariage, est :

- d'apporter un regard extérieur, d'injecter dans le débat des données objectives qui permettront aux mandataires et habitants de faire un bon diagnostic
- de formuler le diagnostic de la commune et la stratégie de développement retenue (objectifs et projets)

Le rôle de l'Administration régionale compétente (SPW/DGO3, Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle n°3) est de veiller au respect de l'esprit du décret.

2. LES SUITES

Au cours des réunions d'information et de consultation villageoise en septembre et octobre, les habitants de Havelange seront invités à lancer des premières pistes pour le développement de la commune.

D'autres démarches similaires auront lieu en parallèle pour récolter d'autres pistes, parce que tout le monde ne vient pas en réunion : rencontre de « personnes-ressources », enquêtes auprès de publics cibles, etc.

Que deviendront toutes ces pistes ?

Formulation des défis à relever pour l'avenir de la commune

Les agents de la FRW et l'auteur du PCDR feront une synthèse de toutes les démarches de consultation, et des données objectives qui existent sur la commune.

Ils mettront en avant les convergences et les contradictions dans tout ce qui aura été dit, et feront ressortir les principales problématiques et les ressources spécifiques de la commune.

Ils présenteront cette synthèse aux habitants de Havelange et en débattront avec eux, pour préciser ce qui les mobilise pour l'avenir. Il s'agira en quelque sorte de « défis à relever », sur lesquels il faudra se mettre d'accord, et qui serviront de fil conducteur pour la suite de l'opération de développement rural.

Mise en place des GT – Groupes de Travail – chargés chacun de relever un défi

Chaque GT devra bien analyser les problématiques et les ressources liées à son défi, puis proposer des objectifs à atteindre et des projets concrets à réaliser.

Chaque GT sera ouvert à tout habitant intéressé! Les agents de la FRW veilleront à avoir autour de la table toutes les personnes qui ont un pouvoir de décision (mandataires, autres instances décisionnelles), toutes les personnes « incontournables » par rapport à ce thème (agent communal chargé de cette matière, acteurs de terrain, associations) et tous les citoyens que le sujet intéresse. Cela est nécessaire pour qu'il y ait un véritable débat démocratique.

Mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural

Une fois installée suite à un appel à candidatures, cette CLDR avalisera le diagnostic et fera la synthèse des propositions des GT, elle veillera à ce que toutes les problématiques aient bien été abordées et proposera une stratégie de développement au Conseil communal.

La CLDR est représentative de tous les villages, de toutes les classes d'âge, de tous les milieux socioprofessionnels, de toutes les catégories sociales, des partis politiques présents au Conseil communal. Il y a de 10 à 30 membres effectifs et autant de suppléants. Il s'agit d'une assemblée consultative qui a un rôle d'avis_(mais tout est mis en œuvre pour que son travail soit reconnu). En effet, le Conseil Communal est seul décideur.

NB : cette commission est composée d'1/4 maximum de mandataires politiques.

A chaque étape, les habitants de Havelange seront informés et invités à participer!

- Surveillez vos boîtes aux lettres (des toutes boîtes annonceront les réunions) et consultez les outils de communication habituels de la commune
- N'hésitez pas à contacter la FRW (cf. coordonnées ci-après)
- Surfez sur la page web « développement rural » de la Commune : www.havelange.be

Les habitants de Havelange seront toujours les bienvenus aux réunions; toutes leurs propositions seront écoutées avec la plus vive attention...

Pour tout complément d'information

www.havelange.be

www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Hervé Pirard	Tél : 083/660.777	E-mail : h.pirard@frw.be
Adrien Delacharlerie	Tél : 083 670.261	E-mail : a.delacharlerie@frw.be

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange

Tél : 083/660.770

Fax : 083/634.159

www.frw.be